

**PRATIQUE** P. 11

ENTREPRISE

# Article 1832-2 du Code civil : la renonciation du conjoint à solliciter la qualité d'associé peut être tacite

par *Anne Rabreau***ACTUALITÉS** P. 5

IMMOBILIER

Ordre des notifications  
par la SAFER de sa décision  
de préempter

IMMOBILIER

Une vente peut être annulée  
pour cause illicite en cas  
de fraude aux droits des tiers

ENTREPRISE

Critères justifiant la dissolution  
de la société pour paralysie

DROIT FISCAL

Nouvelle imposition  
des rémunérations perçues par  
les associés des SEL : tolérance  
de l'administration fiscale

**DOCTRINE** P. 17

PERSONNES / FAMILLE

L'incapacité relative de disposer  
à titre gratuit au profit de  
son soignant est conforme  
à la Constitution

par *Julien Boisson***CHRONIQUES** P. 22

IMMOBILIER

Vente immobilière

par *Hervé Lécuyer, Jean-Baptiste  
Seube, Dominique Savouré*



# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, agrégé des facultés de droit  
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier  
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)  
Gilles BONNET, notaire à Paris  
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier  
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes  
François DELORME, notaire à Blérancourt  
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut  
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur  
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris  
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole  
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation  
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux  
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges  
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France  
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon  
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris  
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)  
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.  
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.  
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr -  
Tarifs 2023 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 658,55 € TTC - Étranger : 802,25 €  
Abonnement feuilletable numérique France : 311,41 € TTC - Étranger : 305 €  
Prix au numéro France : 27,57 € TTC - Étranger : 28 €. Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.  
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.  
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)  
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 409 g éq. CO<sub>2</sub>  
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



## ACTUALITÉS P. 5

### À LA UNE

DEF212g2 ■ Ordre des notifications par la SAFER de sa décision de préempter

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF212g3 ■ Une vente peut être annulée pour cause illicite en cas de fraude aux droits des tiers

---

### ENTREPRISE

DEF212g4 ■ Critères justifiant la dissolution de la société pour paralysie

---

### FAMILLE - PATRIMOINE

DEF212g5 ■ Action en réduction d'une donation de bien commun : point de départ du délai de prescription

---

### FISCAL

DEF212g6 ■ Nouvelle imposition des rémunérations perçues par les associés des SEL : tolérance de l'administration fiscale

---

## PRATIQUE P. 11

### QUESTIONS-RÉPONSES

DEF210x8 ■ Article 1832-2 du Code civil : la renonciation du conjoint à solliciter la qualité d'associé peut être tacite par **Anne Rabreau**

---

## DOCTRINE P. 17

DEF210b2 ■ L'incapacité relative de disposer à titre gratuit au profit de son soignant est conforme à la Constitution par **Julien Boisson**

---

## CHRONIQUES P. 22

DEF211z8 ■ Vente immobilière par **Hervé Lécuyer, Jean-Baptiste Seube, Dominique Savouré, Cyril Grimaldi, Matthieu Bouirat, Mailys Luchel, Pierre Vignalou** et **Victoria Garnier-Vigier**

---

## VIE PRO P. 31

---

## OFFRES ET DEMANDES P. 36

---

## INDICES P. 40

---